



Bordeaux Métropole, le Grand Port Maritime de Bordeaux et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN), labellisés "Territoires d'Industrie" : une récompense ambitieuse qui souligne le dynamisme industriel du territoire métropolitain

Jeudi 9 novembre, l'État a dévoilé la liste des nouveaux Territoires d'Industrie, désignant les zones prioritaires pour les efforts de réindustrialisation jusqu'en 2027. En février dernier, Bordeaux Métropole, le Grand Port Maritime de Bordeaux et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord nouaient un partenariat d'avenir principalement axé sur le développement économique du territoire, la transition écologique et énergétique. La labellisation en tant que "Territoire d'Industrie", de Bordeaux Métropole aux côtés du Grand Port Maritime de Bordeaux et de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord est ainsi un gage de reconnaissance et de réussite pour l'ensemble des parties-prenantes. Le programme a pour objectif de soutenir en priorité les projets orientés vers la transition écologique : une confirmation nationale de l'ambitieuse politique industrielle décarbonée menée sur le territoire.

Un label ambitieux récompensant l'avenir industriel durable du territoire

La labellisation "Territoire d'Industrie" souligne la résilience de Bordeaux Métropole, du Grand Port Maritime de Bordeaux et de la COBAN, anticipant et accompagnant les transitions énergétiques et la décarbonation des activités industrielles. Cette reconnaissance permettra de renforcer les initiatives de ces acteurs, en collaboration avec l'État, ses opérateurs et partenaires, pour soutenir l'écosystème industriel dans son adaptation et sa transformation vers l'industrie du futur.

Cette distinction reflète le succès des programmes d'actions ambitieux de Bordeaux Métropole, du Grand Port Maritime de Bordeaux et de la COBAN, alignés sur les enjeux stratégiques du dispositif "Territoire d'Industrie". Les axes d'intervention, orientés sur l'innovation, la transition écologique et énergétique, l'optimisation du foncier industriel et le développement des compétences, illustrent l'engagement résolu des entités pour un avenir industriel durable.

Le "panier de services" proposé par l'État sera un levier précieux pour amplifier les actions engagées par Bordeaux Métropole, le Grand Port Maritime de Bordeaux et la COBAN confirmant ainsi leur rôle moteur dans la construction d'une industrie pérenne.

Un bassin industriel dynamique, générateur de croissance et d'opportunités économiques

Avec plus de 33 000 salariés au sein de 5 400 entreprises, l'industrie de la métropole bordelaise s'affirme aujourd'hui comme un moteur économique incontournable, générant une valeur ajoutée significative de 1,8 milliard d'euros en 2020, représentant ainsi 18% de l'économie locale. Forte de ses 2 500 créations nettes d'emplois au cours de la dernière décennie, la métropole se positionne au 2^{ème} rang des métropoles (hors Paris) pour la création d'emplois industriels, démontrant ainsi sa dynamique économique.

De plus, le Bassin d'Arcachon dispose de filières emblématiques telles que la filière bois ou la filière nautique qui, pour se développer et favoriser l'innovation, doivent s'interconnecter aux enjeux partagés avec le territoire de Bordeaux Métropole. Le label « Territoire d'industrie » sera, non seulement, un levier d'actions concrètes, mais également une belle opportunité pour créer des synergies économiques territoriales.

Parmi les spécialisations industrielles, l'aéronautique-spatial-défense (ASD), les activités navales et portuaires, le numérique, et l'agro-alimentaire émergent comme des secteurs majeurs, offrant un écosystème riche en opportunités foncières et immobilières de qualité.

Pour renforcer l'accueil et le développement de projets industriels décarbonés, Bordeaux Métropole, le Grand Port Maritime de Bordeaux et la COBAN, s'engagent collectivement à :

- Identifier, modéliser et définir les conditions de mise sur le marché d'une offre foncière et immobilière adaptée aux besoins des industriels, en cohérence avec les enjeux de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et d'environnement.
- Soutenir la mise en place de projets collaboratifs entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises, favorisant le transfert technologique et les projets de R&D.
- Mener des actions pour la décarbonation des activités industrielles, accompagnant les Zones Industrielles fortement émettrices de Gaz à effet de serre (GES) dans leur trajectoire de décarbonation.
- Accompagner les entreprises industrielles dans leurs enjeux de recrutement, particulièrement celles confrontées à des défis liés à la transition.
- Favoriser la visibilité et le développement des entreprises de la filière, ainsi que la promotion de la capacité d'accueil du territoire et de son écosystème à travers des actions de marketing territorial.
- Développer une filière industrielle de recyclage, de valorisation, de traitement et de retrofit.

Contacts presse :

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

06 27 52 48 69

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

06 61 80 61 23